

## Laon Bibliothèque municipale ms 12

Psautier-Hymnaire à l'usage de la cathédrale de Laon. XIII<sup>ème</sup> siècle, fin et XIV<sup>ème</sup> siècle, début.

Parchemin, 139 folios. Dimensions : 288 x 198 mm, justification 222 x 148 mm.

Contenu :

F. 1 à 6. – Calendrier, avec, en tête de chaque mois, l'indication versifiée des jours néfastes : *dies aegyptiaci*. Dans ce calendrier, écrit en trois couleurs, noir, bleu, rouge, peuvent être relevées les fêtes de quelques saints rares ou vénérés dans la région : S. Rémi (13 janvier), Ste Eufrasie (11 février), Ste Magre (2 mars), Ste Probe (28 avril), S. Beatus (9 mai), Translation du corps de S. Montan (17 mai), S. Boitien (22 mai), *addition* en rouge : Fête annuelle des Reliques de l'église (7 juillet) et, *d'une autre main*, son octave (13 juillet), S. Genès (25 août), S. Genebaud (5 septembre), Dédicace de l'église de Laon (6 septembre, *addition*), Ste Sallaberge (22 septembre), Translation de S. Rémi et fête des saints Germain, Priscus et Vaast (1<sup>er</sup> octobre), Ste Anstrude (17 octobre), Ste Céline, mère de S. Rémi (21 octobre), S. Othbode, S. Columban (21 novembre), S. Walaric (abbé de Leucone, 12 décembre), S. Nicaise (évêque de Reims, 12 décembre).

f. 7-95 Le psautier férial comprend les antiennes et psaumes chantés tous les jours de l'année. La première férie est le dimanche, la deuxième lundi etc. Les 150 psaumes sont chantés chaque semaine, dans un ordre qui diffère entre les cathédrales, collégiales ou paroisses, et les monastères issus de la Règle de S. Benoît : Bénédictins, Cisterciens, lesquels suivent le cursus dit monastique défini dans la Règle. Ici le cursus est séculier. Ce psautier est organisé en deux parties, tout d'abord (f.7) les offices de la nuit (Vigiles, divisées en trois Nocturnes) et du matin (Laudes ou Matines), avec parfois une mention d'antienne de Vêpres, alors que les offices du soir, Vêpres et Complies sont décrits dans la deuxième partie (f. 74v-95).

f. 95v-102 Quelques psaumes précèdent ici le *Te Deum* (f. 100) qui conclut l'office de nuit. Suivent des Cantiques de l'Ancien et du Nouveau testament, intitulés aussi par erreur *Psalms David* : le Cantique de Laudes, *Benedicite omnia opera domini domino*, ou Cantique des Trois enfants (Daniel 3, 57-88, 56), le Cantique de Vêpres, *Magnificat* et celui de Complies, *Nunc dimittis* ou Cantique de Siméon.

f. 102v-105 Litanies et oraisons diverses. Quelques-uns des saints mentionnés dans le Calendrier, Rémi, Montan et Ste Céline se retrouvent dans les litanies (f. 102v), qui en font apparaître encore d'autres : S. Quentin, S. Loup, S. Sulpice, S. Brice, S. Gilles, S. Ouen, Stes Marie Madeleine, Geneviève, Elphege et Aldegonde.

f. 105v-111v Office des défunts sans notation musicale ; les pièces chantées sont distinguées par le module plus petit de leurs caractères.

f. 112-115v Capitules, oraisons et prières. Les nocturnes du grand office de la nuit se terminent par une série de longues lectures suivies de répons chantés ; les capitules, très courtes lectures, remplissent la même fonction aux offices plus courts du jour, ici pour les Vêpres et Complies des grandes fêtes de l'année, suivis de diverses oraisons et de prières chantées à Complies.

f. 115v-116v Bénédictions pour les leçons de Matines : avant la lecture, le lecteur demande une bénédiction, laquelle est donnée par le président de la cérémonie selon un formulaire adapté à cette dernière. Les bénédictions ici rassemblées concernent les fêtes de la Vierge Marie, puis d'autres fêtes.

f. 117-139 Hymnaire noté. Les hymnaires sont très souvent reliés dans un même volume à la suite des psautiers car ils comportent, dans l'ordre des fêtes de l'année, les hymnes chantées au cours des mêmes offices. Cet hymnaire est complet, depuis l'Avent jusqu'aux Communs des saints. Mais il est divisé en deux sections - le temporal, de l'Avent à la Pentecôte, f.117), puis le sanctoral d'été (f. 129), de la Trinité, puis S. Jean Baptiste (24 juin) jusqu'à la Toussaint - chaque section commençant par le dimanche et les fêtes et se terminant par les Communs (Apôtres, Martyrs, Confesseurs, Vierges), ainsi rapportés deux fois. On y relève des hymnes propres pour S. Jean Baptiste, S. Augustin, S. Rémi et Ste Céline. Quelques hymnes ont été ajoutées sans notation à la fin (f. 138-139).

Notation musicale :

- Les pièces de chant sont notées en notation carrée sur portées de quatre lignes rouges, avec clefs C (*ut*), F (*fa*), bémols et éventuellement bécarrés. Les psaumes ne nécessitent pas une notation puisque le mode des antiennes indique le ton, à savoir le formulaire mélodique sur lequel les psaumes doivent être chantés. Les antiennes du psautier ferial sont remplacées les jours de fête par des antiennes choisies en fonction de la circonstance. Comme elles n'ont pas les mêmes mélodies que les antiennes fériales, elles commandent le chant du psaume selon le mode qui leur est propre. Ces antiennes ne figurent pas ici car elles sont rassemblées dans un autre recueil, l'antiphonaire.

Miniatures :

- Au Moyen Age, c'est dans le psautier, *psalterium*, que la représentation des instruments trouve naturellement sa place, justifiée par les citations organologiques dans les psaumes eux-mêmes, en particulier les derniers psaumes, 149 et 150. (*Voir sur le site la description des miniatures*). Les initiales historiées signalent ici tout d'abord les offices de la nuit et du matin de chaque journée : f. 7r Le dimanche, Ps. 1. *Beatus vir* : pour le début du psautier, le roi David accorde sa harpe ; f. 22v Feria II, lundi ; 31r Feria III ; f. 46r Feria V ; f. 56r Feria VI ; f. 65r Sabbato. Un feuillet manque entre les f. 38v et 39 pour le début des Vigiles du mercredi (Feria IV), nous privant ainsi de la miniature de ce jour, de l'hymne, du psaume 13, et du début du ps. 54 jusque *Veniat mors* (f.39). On peut se demander ce qu'était et pourquoi a disparu justement l'initiale du ps. 13 qui commence par cette phrase étonnante : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus*. 'L'insensé a dit en son cœur : il n'y a pas de Dieu'. Au f. 74v la représentation de la Trinité commence, avec le dimanche, la série des Vêpres. Enfin une miniature indique le début de chaque partie de l'hymnaire, f. 117r et 129r.

### *Bibliographie*

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*. Paris 1849, t. I (Laon, par Félix Ravaisson), p. 61.

Victor Leroquais, *Les psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, 1940-41. t. I, p. 213-215.

Mme Marie-Noëlle Colette,  
Directeur émérite au département des sciences historiques  
et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études de  
Paris-Sorbonne